

Le Monde

POL

Les cinq freins au développement de l'apprentissage

1,058 mots
30 décembre 2009
Le Monde
LEMOND
8
Français
(c) Le Monde, 2009.

Le gouvernement prépare des mesures pour relancer une formation en alternance qui piétine

Le moteur de l'alternance patine à nouveau. Depuis cinq ans, le nombre des jeunes qui se forment en apprentissage stagne. Il ne décolle pas des 400 000. Autre formation en alternance, lancée en 2004, le contrat de professionnalisation a également du mal à faire ses preuves et ne concerne toujours que 200 000 personnes.

Les marques d'attention qui émanent des pouvoirs publics sont, elles, en nette augmentation. On ne compte plus, ces dernières années, les rapports et les initiatives officielles visant à relancer ce mode de formation et d'insertion professionnelle très développé en Allemagne (1,6 million de jeunes), mais qui, en France, patine.

Le président de la République comme le gouvernement en attendent pourtant beaucoup pour lutter contre le chômage des jeunes, traditionnellement élevé dans l'Hexagone. L'exécutif prépare de nouvelles mesures qui devraient être dévoilées dans quelques semaines.

Une nouvelle étape après l'annonce par Nicolas Sarkozy, mi-décembre, que 500 millions d'euros du grand emprunt seront consacrés à l'apprentissage. Ces mesures s'inspireront également des réflexions des trois groupes de travail officiels qui planchent actuellement sur l'alternance, et des propositions formulées par Henri Proglio, président-directeur général d'EDF, dans un rapport remis le 10 décembre. L'objectif est dans tous les cas de faire sauter les verrous qui, indépendamment de la conjoncture, bloquent toujours l'essor de l'alternance.

La crise économique. Le contexte n'est, en effet, guère favorable. " Compte tenu de la situation économique, rappelle Xavier Cornu, directeur général délégué à l'enseignement à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, les entreprises embauchent peu et licencient beaucoup. Elles ne peuvent pas maintenir leur main-d'oeuvre. Il leur est donc difficile d'embaucher des apprentis, surtout que les carnets de commandes ne sont pas pleins. "

Les mesures annoncées par le chef de l'Etat en avril 2009 et l'engagement formel qu'ont pris, en juillet, cinquante et une grandes entreprises de faire un effort sur le recrutement d'apprentis expliquent peut-être que la situation se maintienne malgré tout : après des mois de forte chute, le nombre de contrats d'apprentissage et de contrats de professionnalisation signés en octobre a retrouvé le niveau atteint un an auparavant : 86 000. Le nombre total de jeunes en alternance reste inférieur à l'an passé : 598 000 contre 639 000.

Une mauvaise image. " C'est toujours un choix négatif, regrette Henri Lachmann, président du conseil de surveillance de Schneider Electric, ardent défenseur de l'alternance. Quand on ne sait plus quoi faire d'un gosse, on le met en apprentissage ! C'est un problème culturel : l'apprentissage est considéré comme une filière de l'échec. "

Les sondages, pourtant, témoignent d'une excellente cote de popularité de ces formations : 70 % des salariés et chefs d'entreprise jugeaient l'apprentissage " très utile ", fin 2008 (TNS Sofres), et 95 % des jeunes interrogés par le même institut début 2009 estimaient l'alternance " efficace " ou " plutôt efficace "

De fait, les taux d'insertion sont en général excellents : " 79 % des apprentis ont obtenu leur premier emploi dans les trois mois, 90 % dans les six mois ", notait l'assemblée des chambres de commerce dans une étude d'avril 2009. En réalité, le problème viendrait plutôt des professionnels chargés de l'orientation scolaire en 3e et en 2de, estiment les observateurs.

" Il faudrait faire évoluer le regard des centres d'information et d'orientation sur l'apprentissage, conseille Didier Guinaudie, secrétaire national de la Fédération nationale des associations régionales des

directeurs de centres de formation d'apprentis (Fnadir). Ils savent peu, en effet, que l'apprentissage est une voie de réussite. Du coup, ils n'en parlent pas, ou pas en termes positifs. "

Dans un système éducatif où le savoir académique et disciplinaire règne en maître absolu, " les professeurs principaux ne comprennent pas la richesse de la pédagogie par l'alternance et n'orientent pas les jeunes vers ces filières, déplore Xavier Cornu. Celles-ci restent associées, dans l'opinion publique, aux métiers manuels et aux diplômes professionnels. Or, depuis 1987, on peut obtenir tous les diplômes par l'apprentissage, mais nous n'arrivons pas à le faire entendre ".

Selon le ministère de l'enseignement supérieur, " l'objectif fixé en 2005 d'atteindre 100 000 apprentis dans le supérieur fin 2009 devrait être tenu ".

Des difficultés de mise en oeuvre. " Les dispositifs sont complexes, peu lisibles et difficilement accessibles, pointe Henri Proglia dans son rapport. (...) Par conséquent, le recours à l'alternance dans l'entreprise n'est pas naturel. " Aides d'Etat, aides régionales, plan d'urgence... " Tout cela est très compliqué, assure Xavier Cornu. Il faudrait une aide unique. "

D'autant, ajoute Didier Guinaudie, qu'à " la complexité administrative " s'ajoute " une complexité de relations entre l'Etat et les régions, qui est un autre frein ". " L'Etat veut développer l'alternance, mais ce n'est pas le cas de toutes les régions, note-t-il, et ce sont elles qui gèrent les aides aux entreprises. Il existe un rapport de force entre l'Etat et les régions sur cette question, et ce sont les Centres de formation des apprentis et les apprentis qui trinquent... " Sans compter, souligne Henri Proglia, qu'entreprises et CFA " coopèrent difficilement ".

Le financement. La moitié seulement de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises (1,8 milliard d'euros en 2008) est directement consacrée à l'apprentissage.

Des organismes de formation autres que les CFA (grandes écoles, universités, lycées professionnels, etc .) perçoivent une bonne part du gâteau. " Cela manque au financement et au développement de l'apprentissage, considère Didier Guinaudie. Avec cet argent, nous pourrions ouvrir davantage de classes, offrir un meilleur service."

Les conditions de vie des apprentis. " Un apprenti est écartelé entre trois lieux : le domicile familial, le centre de formation et l'entreprise. Et comme il n'y a pas autant de CFA que d'établissements scolaires, le jeune rencontre vite de vrais problèmes de transport et d'hébergement ", constate Henri Lachmann.

D'autant qu'avec l'alternance, " les jeunes ne sont jamais en permanence sur un site, ajoute Didier Guinaudie. Ce n'est pas évident de payer un loyer mensuel pour une semaine d'occupation... "

Benoît Floc'h

746406

Document LEMOND0020091229e5cu0000w